

# Le sentier de L'ÉLORN

À pied : 1h45 7.8 km 

À vélo : 30 m 7.8 km 

**DÉPART :** Vous pouvez stationner sur le parking de la Grève de la Gare, à La Forest-Landerneau.

 48.425946, -4.3066716

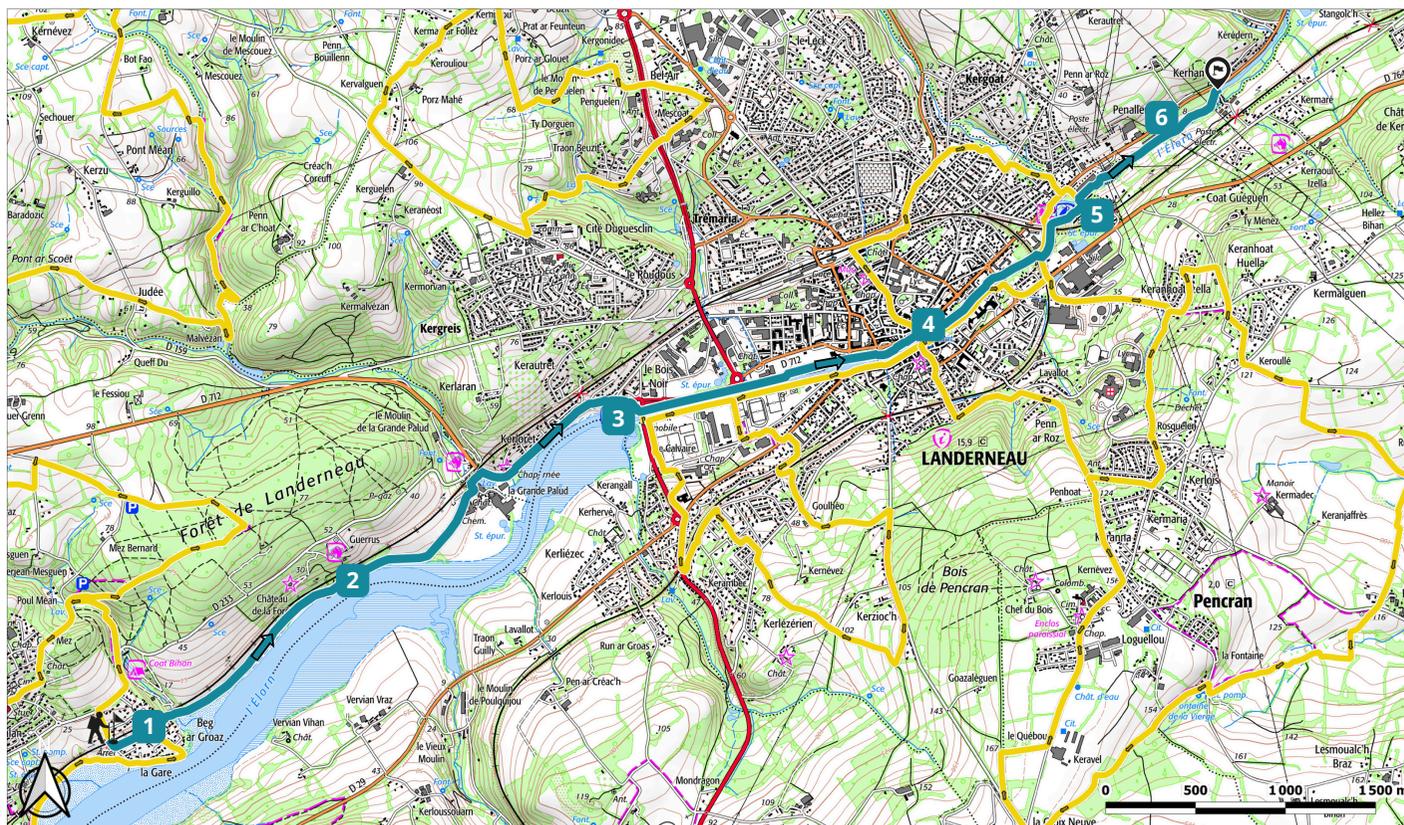
L'itinéraire n'est pas balisé et non circulaire .  
Il est accessible aux marcheurs et cyclistes.

**1** — Commencez votre circuit en empruntant la route de Poul ar Marc'h. Dans un premier temps, vous longez plusieurs habitations, puis vous passez devant le lavoir de Poul ar Marc'h. Poursuivez ensuite tout droit sur un chemin plus boisé, en suivant le cours de l'Élorn.

**2** — Continuez sur le chemin de la Grande Palud jusqu'à rejoindre la route de Brest. Cette portion est aménagée pour les vélos et les piétons, avec un espace dédié.

**3** — Au niveau du Pont Levant à Landerneau, longez les berges en passant devant les jardins de la Palud, puis poursuivez sur le quai de Léon.

**4** — Arrivés au pont de Rohan, continuez tout droit en passant derrière l'hôtel de ville, le long de l'Élorn. Au niveau de l'école Marie Curie, traversez un petit pont et tournez à droite. Suivez le chemin : vous passerez à proximité d'un club de canoë-kayak.



## Légende de la carte



Point de départ



Point d'arrivée



Sens du circuit

**5** — Vous arrivez ensuite rue des Écossais : tournez à gauche pour traverser un pont, puis prenez immédiatement à droite en direction de la Briqueterie. Le site rassemble les vestiges de deux anciennes industries qui ont fortement marqué l'histoire de Landerneau : la Société Linière, spécialisée dans le traitement du lin, et la Grande Briqueterie, qui produisait des briques en terre cuite à partir de l'argile locale. Ces activités ont joué un rôle important dans le développement économique de la ville aux XIXe et XXe siècles.

**6** — Continuez ensuite de longer l'Élorn sur le chemin. Vous passez devant plusieurs complexes sportifs et, dans la dernière partie de l'itinéraire, sur un chemin plus boisé. Le parcours se termine à Kerhamon à Plouédern.

# ÊTRE LE PARFAIT RANDONNEUR



Consulter la météo et les horaires de marées au préalable.



Rester sur les sentiers et éviter le piétinement des zones fragiles.



Ramasser ses déchets et mégots derrière son passage, ne rien jeter dans la nature.



Bien préparer son équipement : trousse à pharmacie, à boire et à manger...



Tenir au moins une personne au courant de sa balade.



Respecter la faune et la flore, s'abstenir de cueillir ou de ramasser les fruits.



Tenir son chien en laisse, le garder auprès de soi à chaque croisement de randonneur.



Interdiction de faire du feu et veiller à bien éteindre sa cigarette.

Un des meilleurs moyens de découvrir le Pays de Landerneau Daoulas, que ce soit côté rade ou côté terre, c'est à pied ! À votre rythme, prenez le temps d'observer, d'écouter, et de profiter de magnifiques points de vue et de dénicher de petits trésors de patrimoine. De nombreux parcours de randonnée existent sur le territoire, et permettront à chacun de s'y retrouver. Ces fiches randonnées sont disponibles à l'accueil de l'**Office de tourisme** et sur le site en téléchargement :



<https://www.tourisme-landerneau-daoulas.fr/rando>

## Office de Tourisme Pays de Landerneau-Daoulas

16, place du Général de Gaulle - Landerneau

☎ 02 98 85 13 09 ✉ [tourisme@cqpld.bzh](mailto:tourisme@cqpld.bzh)

📱 [tourismelanderneaudaoulas](https://www.facebook.com/tourismelanderneaudaoulas)

[www.tourisme-landerneau-daoulas.bzh](http://www.tourisme-landerneau-daoulas.bzh)

# Balades & randonnées

21

*Le sentier de l'Élorn*  
à La Forest- Landerneau,  
Landerneau, Plouédern

Photo : Alexandre Lamouroux pour tourisme Landerneau-Daoulas



Offices de  
Tourisme  
de France

PAYS  
LANDERNEAU  
DAOULAS